

Admission en option européenne

En classe de seconde, l'admission en option européenne est consentie sur l'examen du dossier de l'élève.

La demande est formulée par la famille sur la page 1 du « **dossier pour une première inscription** »

Il suffit de cocher la case « oui ». La langue de section ne peut être que la LV1 suivie en classe de troisième.

Début juillet, les professeurs consultent les dossiers des impétrants.

En particulier, deux points sont examinés :

- Le niveau de langue dans l'option demandée :
 - Anglais,
 - Allemand
- La capacité de l'élève à supporter une charge de travail supplémentaire.

Environ 100 places sont offertes en option européenne anglais et 15 en option européenne allemande.

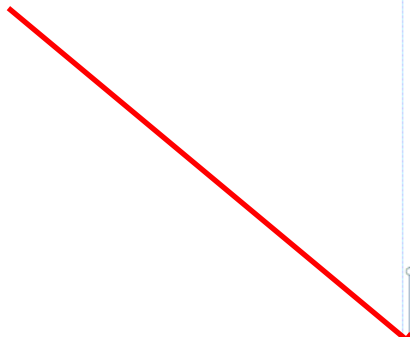
L'admission est prononcée, ou pas, à l'issue de la commission de travail.

Les familles sont avisées par courrier au cours de l'été.

La décision n'est pas susceptible d'appel.

Le service scolarité du lycée reste disponible pour d'éventuels renseignements.

Le proviseur, 30 mai 2022.



Adresse: _____
 Code postal: _____ Commune: _____
 Numéro de téléphone mobile: / / / / / Adresse courriel: _____@_____
 Date de naissance: / / 200__ Lieu de naissance: _____ Pays: _____
 Sexe F M Nationalité: _____ INE: _____
 Dernier établissement scolaire fréquenté:
 Établissement: _____ Ville: _____ Classe: _____

Scolarité

Régime: externe demi-pensionnaire
 Langues vivantes: LVA _____ LVB _____ LVC _____
 Je souhaite être admis(e) en section européenne si mon niveau le permet: oui non
 Je suis déjà inscrit(e) en section internationale: oui non, britannique, germanophone.
 J'entre en classe de :
 Seconde
 Enseignement facultatif souhaité (seules les sciences de l'ingénieur et les langues anciennes peuvent se cumuler avec d'autres options) :
 sciences de l'ingénieur, arts plastiques, musique, latin, grec ancien, chinois 3, russe 3
 Première
 Enseignement de spécialité 1: _____ Enseignement de spécialité 2: _____ Enseignement de spécialité 3: _____
 Enseignement facultatif souhaité (pas plus d'un) : arts plastiques, musique, latin, grec ancien, chinois 3, russe 3.
 Terminale
 Enseignement de spécialité 1: _____ Enseignement de spécialité 2: _____ Spécialité abandonnée: _____
 Enseignement facultatif souhaité (ne pas cocher plus d'un enseignement par ligne) :
 droit et grands enjeux du monde contemporain, mathématiques expertes*, mathématiques complémentaires**
 arts plastiques, musique, latin, grec ancien, chinois 3, russe 3 (dans la limite des places disponibles)

*seulement si l'élève suit la spécialité mathématiques. **seulement si l'élève ne suit pas la spécialité mathématiques. Les options de langues anciennes et la musique peuvent faire l'objet d'un enrégiment.